

SUPPLICES CHINOIS

LA CHINE est le vrai Jardin des Supplices. Quelle flore lugubre et sanglante cultive par des mains de bourreaux et d'artistes en croûte ! Quelle variété épouvantable, quel raffinement, quelles combinaisons savantes et graduelles de douleurs et d'angoisses dans la manière de donner la mort et de prolonger l'agonie !

L'actualité qui s'attache à la Chine nous a fait rechercher les Supplices les plus usités dans ce pays, le plus vicieux en civilisation, et encore le plus cruel. Les prêtres des Missions Étrangères sont depuis de longues années familiarisés avec ces Supplices que tant de missionnaires ont subis ; leur Salle des Martyrs (228, rue du Bac) réunit presque tous les engins de torture dont se servent les Chinois. C'est là que nous les avons photographiés ; et, nous avons complété la lugubre collection d'après des images et des livres chinois.

La Cangue, les Ceps, la Bastonnade, le Lit à torture, etc.

LES PRINCIPAUX instruments de torture sont : La Cangue, la Cage, les Ceps, les Chaînes, la Bastonnade, le Lit à torture, le Rotin.

La Cangue (fig. 1). — La Cangue est une sorte d'échelle dont les lourds montants en bois sont réunis à leurs extrémités par des planchettes. Au milieu, deux échelles sont espacées de manière à permettre l'introduction de la tête. L'échelle est posée sur les épaules du patient, et emprisonne son cou. Le supplicié ne peut même porter à la bouche les aliments dont il a besoin, il souffre atrocement quand il est couché ; il doit néanmoins garder jour et nuit, et pendant des mois, cet instrument de supplice.

Un autre genre de cangue (fig. 11), se compose de deux planches larges et très épaisse séparées au milieu, et sur lesquelles on inscrit le nom et le débit du patient.

Les Chaînes (fig. 2). — La chaîne a trois branches : la première enserre le cou par un anneau assez large, les deux autres sont fixées au bas des jambes, par des anneaux plus petits. Elle pèse de six à huit kilos. Si elle est trop longue, il faut la faire court pour marcher. Si elle est trop



Fig. 1. — FAÇ-SIMILE D'UNE CANGUE.

Fig. 2 & 3.

PROVERBE : Ignorance est mauvaise conseillère.

SUPPLICES CHINOIS



Fig. 4. — UN COTÉ DE LA SALLE DES MARTYRS AUX MISSIONS ÉTRANGÈRES DE PARIS.
(Communiqué par M. Hélot.)

né le 6 février 1845 à Bonhillion (Haute-Saône), et martyrisé le 8 septembre 1881, près de Bathang par des Thibétains.

Le Lit de Torture (fig. 8). — Le patient a les mains et les pieds emprisonnés dans deux planches échancreées, à cet effet et ne peut faire aucun mouvement. On l'y laisse pendant des semaines.

La Machine à couper en deux (fig. 5). — Cet horrible supplice n'a pas besoin de description. Nous en avons

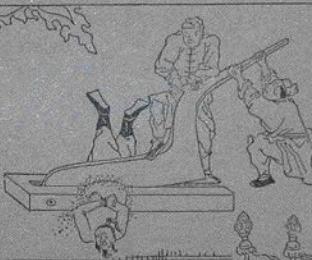


Fig. 5. — PATIENT COUPÉ EN DEUX AU MOYEN D'UNE MACHINE SPÉCIALE.



Fig. 6. — SUPPLICES DE PLUSIEURS MISSIONNAIRES : STRANGULATION PAR LA CORDE.

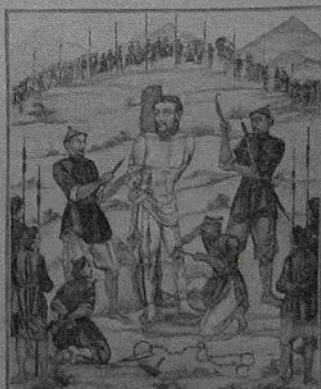


Fig. 7. — LE SUPPLICE DES CENT PEIERS SUBI PAR LE R. P. MARCHAND.

emprunté la gravure à un ouvrage chinois (*Les Miracles de Dieu ; Récompenses du Bien et du Mal*) que M. Hélot a mis obligamment à notre disposition.

La Bastonnade. — Elle s'administre avec un bambou. Le patient est étendu la face contre terre, un des bourreaux frappe sur les reins, le nombre de coups ordonné par le mandarin.

Le Rotin. — Le rotin est une verge flexible dont l'extrémité est garnie de plomb. On fait

Fig. 3 & 4.

PROVERBE : Chacun porte sa croix.

coucher parfois plusieurs condamnés face contre terre, on attache les pieds des uns aux mains des autres, de telle sorte que les coups donnés aux premiers impriment à tous un tressaillement très douloureux.

Les Cordes (fig. 2). — Les cordes servent à la strangulation. Celles qui accompagnent les chaînes de notre figure 2, ont servi à étrangler le vénérable François Jaccard, originaire de la vallée du Fauconay, exécuté en Chine le 21 septembre 1858.

Le Supplice des Cent Plaies. — Le père Marshand subit en Chine le supplice des Cent plaies, le plus horrible, sans contredit. Le patient est attaché à un poteau. Trois ou quatre bourreaux sont là, armés de couteaux, de pinces, de crochets. Ils taillent, ils arrachent ça et là cent grands lambeaux de chair sur le corps du malheureux, qui a déjà été tenaillé au moyen de fers rougis au feu. Ils ont bien soin de n'attaquer aucun organe essentiel, de ne couper aucune grosse veine, afin que le supplice dure plus longtemps. Devant, à genoux, le dernier bourreau attend la fin de l'horrible torture, qui dure parfois des heures, pour couper la tête du condamné.

Ceps ou Entraves. — Ce sont deux pièces de bois échancreées, fixées en terre ou attachées à un poteau et qui enferment dans leur échancre les pieds au-dessus de la cheville, quelquefois les ceps se continuent avec la chaîne (v. fig. 10).

Autres Supplices. — Il sera longue encore la liste des supplices qu'ont inventés les Chinois, à qui la récente insurection des Boxers a fourni l'occasion de commettre quelques nouveaux crimes.

Des 233 étrangers massacrés l'an dernier, combien furent torturés pendant des journées entières, sous les yeux d'une foule cynique et féroce, combien implorèrent comme une délivrance la mort, si longue à venir !

FIG. 10. — LES CEPS.

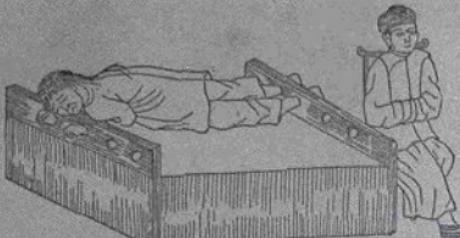


FIG. 8. — LE LIT DE TORTURE.

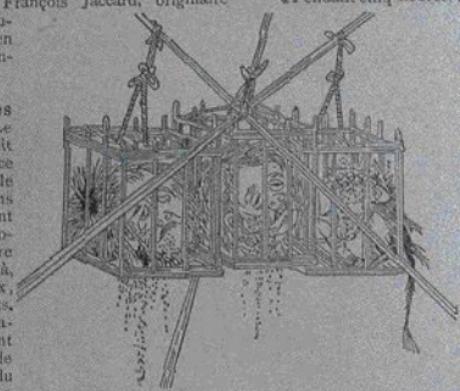


FIG. 9. — TÊTES DE DÉCAPITÉS EXPOSÉES DANS UNE CAGE.



Gravures extraites du vol. Pékin, de Mgr Favier (Desclée, de Brouwer et Cie, édit.).

Fig. 316 à 319.

PROVERBE : Il est bien vengé, qui Dieu venge.

M. G. Donnet, correspondant du Temps, a recueilli de témoins oculaires des détails sur les tortures infligées à quelques-uns des Européens faits prisonniers.

Deux missionnaires, Mgr Fantossetti et le père Joseph, sont capturés, dépouillés de leurs vêtements, frappés. Ensuite, on les jette à terre, on les cloue au sol au moyen d'un épieu qui leur traverse le ventre. Pendant cinq heures, ils resteront là, vivants quand même, cinq heures, priant, s'encourageant au martyre. Bientôt ils ne pourront plus se voir, on leur arrache les yeux ; ils ne pourront plus s'entendre, on leur perçait les oreilles. Et ils véureront encore Chair encore frissonnante dans une mare de sang !..

Enfin, le soir venu, enfin morts, les bourreaux leur attachèrent une corde au cou et les traînèrent jusqu'à Yang-ling-Miao.

Les deux cadavres furent placés dans la même fosse, on y mit le feu et, le lendemain, les cendres étaient jetées à la rivière,

J'aurais encore plusieurs autres histoires rouges à vous raconter. Entre autres celle de cette malheureuse famille Kay : la mère vidée de ses entrailles, la petite fille fendue en deux, des reins à la nuque, et le père forcé d'assister à la scène dans un fauteuil d'honneur prêté, pour la circonstance, par un mandarin facétieux. *

Voilà ce qui se passe, au commencement du xx^e siècle, à quelques kilomètres des vaisseaux européens, et sur les confins de notre Indo-Chine, d'où toutes ces atrocités ont depuis longtemps disparu.

A la fois civilisée et barbare, la Chine est restée la même, depuis deux mille ans. Elle n'a rien appris, rien oublié.



FIG. 11. — LA CANGUE.